

## SOMMAIRE

- *Actualités*
  - *Actu'CREDAF*
  - *Actu'Membres*
  
- *Evènements à venir*
  - *1<sup>ère</sup> Conférence technique du NTO*
  - *Séminaire des responsables du contrôle fiscal au Bénin*
  - *OCDE-CREDAF : Séminaire sur les conventions fiscales*
  
- *Lectures / Publications*

## EDITORIAL

*Depuis quelques semaines, la pandémie de la Covid-19 a reculé dans de nombreux pays qui affichent aujourd'hui des statistiques encourageantes, notamment avec l'arrivée des vaccins. Cependant, l'OMS appelle à la prudence et prévient contre un risque de prolongement de la pandémie, en raison d'un accès inéquitable aux tests, aux traitements et aux vaccins.*

*Ainsi, même si la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 constitue toujours une préoccupation majeure pour la communauté internationale, les résultats positifs enregistrés permettent d'envisager la relance de l'activité économique et sociale dans beaucoup de pays. Sans nul doute, le financement de cette relance nécessitera davantage de moyens financiers, avec un accent particulier sur la mobilisation des ressources intérieures à caractère fiscal.*

*Pour les administrations fiscales, le retour progressif à la vie normale implique des transformations majeures, notamment en termes de gestion managériale (intégration de l'analyse-risque, ...) et de méthodes de travail (télétravail, téléprocédures, ...). En tous les cas, il conviendra de s'adapter et d'innover pour continuer à assurer – de façon efficace et efficiente - la continuité du service public.*

*Sur un autre plan, le troisième trimestre de l'année 2021 est marqué par l'accord historique intervenu en début juillet en matière de taxation de l'économie numérique. Pour rappel, cet accord consacre la fin de négociations de longue haleine sur le projet de réforme de la fiscalité internationale concernant la taxation des plus grandes et plus rentables multinationales opérant dans le domaine de l'économie numérique. Les modalités pratiques de sa mise en œuvre devant être finalisées au courant du mois d'octobre, il conviendra de travailler à en assurer l'appropriation par les administrations fiscales qui sont chargées de l'appliquer.*

*Pour sa part, le Secrétariat général du CREDAF continuera à œuvrer dans le sens de la prise en charge des préoccupations de ses membres, en collaboration avec ses partenaires. Sous ce rapport, l'organisation en présentiel d'actions de renforcement des capacités au profit des membres est essentielle. La tenue à Cotonou (Bénin) du prochain séminaire des responsables du contrôle fiscal (17-18 novembre) marque le début d'un retour progressif à la vie normale.*

*En espérant vous y retrouver bientôt ou à l'occasion d'une de nos prochaines actions, l'équipe du Secrétariat général vous souhaite une bonne lecture.*

Catherine LEMESLE,

Secrétaire générale

### ▪ *Actu'CREDAF*

#### ○ *OCDE-CREDAF : Réunion de consultation régionale pour les pays francophones*

Le Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE a organisé, en partenariat avec le Secrétariat du CREDAF, une nouvelle réunion de consultation régionale pour les membres du CREDAF le 24 septembre dernier. Cette réunion entre dans le cadre d'une série de consultations régionales portant sur la réforme fiscale internationale en cours et fait suite à la publication de la « Déclaration sur une solution reposant sur deux piliers pour résoudre les défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie » résultant de la réunion du Cadre inclusif sur le BEPS qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Intervenue quelques semaines après l'accord conclu par la communauté internationale prévoyant un taux minimal d'imposition d'au moins 15 %, elle a été l'occasion d'aborder les questions techniques restées en suspens et le plan détaillé de mise en œuvre des mesures qui devront être finalisés d'ici fin octobre 2021.

Comme la première qui s'est tenue le 2 juin dernier, celle-ci a été organisée à l'intention des représentants des gouvernements des pays francophones, y compris ceux qui ne sont pas membres du Cadre inclusif sur le BEPS, qu'ils soient fonctionnaires des administrations fiscales ou décideurs publics des différents ministères.

[En savoir plus ...](#)

#### ○ *3<sup>ème</sup> Dialogue politique de haut niveau du FAFOA*

La Secrétaire générale du CREDAF, Mme Catherine LEMESLE, a participé en qualité de panéliste au 3<sup>ème</sup> Dialogue politique de haut niveau du Forum des administrations fiscales ouest africaines (FAFOA) qui s'est tenu les 21 et 23 septembre 2021 à l'hôtel Transcorp Hilton à Abuja (Nigeria), sur le thème « *Fiscalité de l'économie numérique : Explorer les sources de revenus inexploitées* ». Son intervention a porté sur « *Le rôle des organisations fiscales internationales dans le renforcement des capacités des administrations fiscales* » lors du Panel 6 organisé le 22 septembre 2021.

Cette édition annuelle du Dialogue politique de haut niveau (HLPD) du FAFOA, qui fait partie des activités prévues lors de la 17<sup>ème</sup> Assemblée générale du FAFOA du 20 au 23 septembre 2021, a coïncidé avec le 10<sup>ème</sup> anniversaire du Forum. Elle s'est tenue sous la forme de réunions hybrides (réunions physiques et virtuelles) en raison des protocoles relatifs à la Covid-19.

La rencontre a enregistré de nombreux participants issus des administrations fiscales, des ministères des finances et de la planification, des universités/instituts de recherche et des organisations de la société civile (OSC). Ont également pris part à cet événement, des parlementaires, ainsi que des représentants de la Commission de la CEDEAO, des partenaires au développement/agences de donateurs, des organisations non gouvernementales internationales (ONGI), etc.

[Lire l'article ...](#)

## ■ ACTU'MEMBRES



### **ALGERIE** – Signature d'une convention fiscale avec le Danemark

L'Algérie et le Danemark ont signé, le mois dernier, à Copenhague, une convention fiscale de non double imposition qui devrait permettre d'augmenter les échanges commerciaux et encourager les flux des investissements entre les deux pays.

Au-delà de la non double imposition que cet instrument est appelé à en créer l'ancrage juridique, le ministère des Finances a relevé d'autres avantages que doit permettre cette convention notamment, l'assistance mutuelle en matière d'échange d'information pour lutter contre l'évasion fiscale.

[Consulter l'article ...](#)



### **BENIN** – Législation fiscale : les agents immobiliers sensibilisés à leurs obligations et droits fiscaux

Les membres de l'Association Nationale des Agences Immobilières du Bénin (ANAIB) sont désormais mieux informés sur leurs obligations et droits fiscaux. Ils ont eu, le 30 septembre 2021, une séance d'échanges avec des cadres de la Direction Générale des Impôts.

Cette séance a permis aux cadres de la DGI de les sensibiliser sur leurs obligations et droits fiscaux ainsi que sur la réforme des factures normalisées.

[En savoir plus ...](#)



### **BURUNDI** – Mobilisation des recettes fiscales, suivi de l'usage de la facture, lutte contre la corruption, la fraude et la contrebande et sensibilisation des contribuables

## Mobilisation des recettes fiscales : performances de l'exercice 2020/2021

Du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021, l'Office Burundais des Recettes a collecté 1 144,16 milliards BIF, soit une performance de 108,47% par rapport aux prévisions qui étaient de 1 054,8 milliards BIF. Une augmentation de 89,35 milliards de Francs Burundais a été enregistrée au cours de cette période. Par rapport à la même période de l'année 2019-2020, l'OBR a enregistré une croissance de 120,03 milliards de Francs Burundais, soit une croissance de 11,72%.

[Plus d'informations ...](#)

## Usage de la facture : campagne de vérification et de sanction des récalcitrants

Mardi le 6 Juillet 2021, l'Office Burundais des Recettes a effectué une descente sur le terrain sur certains points de sortie de la capitale économique Bujumbura pour constater les cas d'irrégularité dans la facturation des marchandises. Le Commissaire des Enquêtes, du Renseignement et de la Gestion du Risque à l'OBR, M. Jean Berchmans NIYONZIMA a annoncé que tous les commerçants qui ne délivrent pas la facture standardisée de l'OBR doivent désormais subir des pénalités prévues par la loi. Il s'agit d'une amende de 20% des marchandises vendues. Cette campagne de vérification des factures a été ouverte afin de réduire la fraude fiscale.

[Lire l'article ...](#)

## Province de Cankuzo : lutte contre la corruption, la fraude et la contrebande

Le 31 août 2021, l'Office Burundais des Recettes OBR a continué la campagne sur les nouvelles lois fiscales et douanières, la lutte contre la corruption, la fraude et la contrebande. C'était le tour de sensibilisation des administratifs, des agents des forces de l'ordre et de la justice dans la province de Cankuzo.

L'objectif poursuivi par l'OBR est d'éveiller la conscience en interpellant les responsabilités dans la lutte contre la corruption, la fraude et la contrebande, en connaissance des procédures, lois, réglementations fiscales et douanières en vigueur au Burundi.

A cette occasion, le gouvernorat de Cankuzo s'est engagé à soutenir l'OBR dans la lutte contre la corruption, la fraude et la contrebande.

[En savoir plus ...](#)

## Sensibilisation des contribuables sur les nouvelles lois fiscales et douanières

L'Office Burundais des Recettes a commencé, le mardi 10 août 2021, une campagne de sensibilisation des contribuables sur les nouvelles lois fiscales et douanières, la lutte contre la fraude et la contrebande. Cette campagne qui sera menée dans tout le pays a débuté par un atelier de sensibilisation des commerçants de Rushubi en Commune Isare de la province Bujumbura.

[Consulter l'article ...](#)



**CONGO** – Système de gestion des impôts et taxes (E-TAX)

## Système de gestion des impôts et taxes (E-TAX)

Mardi 6 juillet 2021, dans la capitale congolaise, une formation sur la procédure de fixation des forfaits au sein du Système de gestion des impôts et taxes (E-TAX) a été lancée. Au total, 200 cadres et agents des 10 Unités des très petites et petites entreprises (UTPPE) établies à Brazzaville ont appris, pendant 5 jours, comment calculer au forfait, non plus à la main, mais à l'ordinateur, les 4 nouveaux impôts, à savoir : l'Impôt global forfaitaire (IGF), la Patente, la Couverture d'assistance maladie universelle (CAMU) et la Taxe départementale (ex- Taxe régionale imposable aux collectivités

locales). Cette formation s'inscrit dans la poursuite du Séminaire lancé depuis juin 2020, et qui concerne la quarantaine d'impôts prévus par la Loi.

*Pour en savoir plus ...*



**FRANCE – Entrée en vigueur du calcul dérogatoire du report en arrière du déficit et généralisation de la facturation électronique interentreprises entre 2024 et 2026**

### **Entrée en vigueur du calcul dérogatoire du report en arrière du déficit (LFR 2021)**

Dans le cadre des mesures de soutien aux entreprises, l'article 1 de la loi n° 2021-953 du 19 juillet 2021 portant loi de finances rectificative pour 2021 instaure un dispositif dérogatoire et temporaire de calcul du report en arrière du déficit (RAD) au titre du premier exercice déficitaire clos à compter du 30 juin 2020 et jusqu'au 30 juin 2021.

Le déficit concerné peut, sur option, être imputé sur le bénéfice déclaré de l'exercice précédent et, le cas échéant, sur celui de l'avant-dernier exercice, puis sur celui de l'antépénultième exercice. L'imputation du déficit de l'année N se fait donc d'abord sur le bénéfice de l'année précédente, puis sur celui de l'année N-2 et enfin, si le déficit n'est pas totalement imputé, sur celui de l'année N-3.

*Consulter l'article ...*

### **Généralisation de la facturation électronique interentreprises entre 2024 et 2026**

La généralisation de la facturation électronique aux entreprises assujetties à la TVA, associée à la transmission complémentaire d'informations à l'administration fiscale, étant appelées à se déployer entre 2024 et 2026, poursuit quatre objectifs : 1-simplifier la vie des entreprises et renforcer leur compétitivité grâce à l'allègement de la charge administrative, à la diminution des délais de paiement et aux gains de productivité résultant de la dématérialisation. Le passage à la facturation électronique représentera un gain pour l'économie d'au moins 4,5 milliards d'euros ; 2-simplifier, à terme, leurs obligations déclaratives en matière de TVA grâce à un pré-remplissage des déclarations. Elle ouvrira la voie à une nouvelle offre de services de l'administration, en particulier au profit des plus petites entreprises ; 3- améliorer la détection de la fraude, au bénéfice des opérateurs économiques de bonne foi ; 4- améliorer la connaissance en temps réel de l'activité des entreprises.

*En savoir plus ...*



**GUINEE – Formation à l'outil SAFG et restitution et sensibilisation à l'outil TADAT**

### **Outil SAFIG : la série de formation se poursuit avec les services du pilotage**

La série de formation des cadres et agents de l'Administration fiscale sur le SAFIG s'est poursuivie ce mardi 27 juillet 2021 à la Direction Générale des Impôts (DGI) avec l'Inspection Générale des Services

Fiscaux, les Divisions en charge des Enquêtes, du Contrôle Fiscal et des Ressources Humaines. L'objectif était l'appropriation des fonctionnalités et autres modules de l'outil de gestion des impôts.

Il a été question d'expliquer aux participants le rôle du :

- module contribuables ;
- module impôts ;
- module recouvrement ;
- module comptabilité ;
- module tiers ;
- module statistiques.

D'autres points importants ont également suscité un intérêt majeur lors des échanges. Il s'agit de :

- le guide d'utilisateur ;
- la bande des modules ;
- la liste des exonérations ;
- la liste des déclarations douanières ;
- les avis de mise en recouvrement (AMR).

### **Plus d'informations ...**

#### **Outil TADAT : Restitution et vulgarisation au CIME**

La Direction Générale des Impôts (DGI) a initié une série de rencontres de restitution et de vulgarisation de l'outil d'évaluation des performances de l'Administration fiscale TADAT auprès de son personnel. Le mercredi 28 juillet, l'équipe de vulgarisation TADAT-DGI conduite par le Chef de Brigade des Contrôles Ponctuels du CIME Cheick Ahmed Tidiane DIALLO a été reçue par le centre des impôts des moyennes entreprises (CIME). Lors de cette première étape, il a été essentiellement question de la présentation introductive du TADAT et de la préparation d'une évaluation TADAT.

Sur le premier point, plusieurs volets ont été abordés. Il s'agit de :

- l'utilité du TADAT ;
- les principes fondamentaux du TADAT ;
- le wagon circulaire du TADAT ;
- la hiérarchie des mesures de la performance et la méthode de notation TADAT.

Sur le second, les échanges ont porté sur les volets suivants :

- les différentes activités de préparation de l'évaluation TADAT ;
- l'initiation du processus ;
- la pré-évaluation, l'évaluation sur place dans le pays demandeur et l'étape post évaluation.

Les participants se sont réjouis de l'organisation de cette session de restitution. L'étude des domaines d'analyse proprement dite a débuté le lundi 2 août au compte du CIME."

### **En savoir plus ...**



## **NIGER** – Réforme de la facture certifiée, rencontre avec les opérateurs économiques et la Chambre de commerce et renforcement des capacités des agents sur le SYGMEF

### **Cocktail de presse sur la réforme de la facture certifiée**

Dans son élan de réformes consistant à la digitalisation des procédures fiscales, afin de faire respecter les exigences de transparence du système, la Direction Générale des Impôts (DGI) a instauré depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020 la facture électronique certifiée, conformément à la loi des finances 2020. Cette réforme a fait l'objet d'un atelier de la presse nationale dont le rôle sera capital dans la réussite de l'initiative, à travers notamment l'information et la sensibilisation des contribuables, de la société civile et des populations dans leur diversité.

[\*Consulter l'article ...\*](#)

### **DRI Agadez : rencontre avec les opérateurs économiques et la chambre de commerce**

Le Directeur Régional des Impôts par intérim et le Président Régional de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Niger ont rencontré les opérateurs économiques de la Région sur le processus d'implémentation du système de facturation électronique. La rencontre a permis de répondre aux préoccupations exprimées par les commerçants et de les sensibiliser sur les avantages de cette réforme pour eux-mêmes et aussi pour toute la population.

[\*En savoir plus ...\*](#)

### **Atelier de renforcement des capacités sur l'exploitation des données du SYGMEF**

Le Directeur général des Impôts, Monsieur Mahamane MAL OUSMANE, a présidé un atelier de renforcement des capacités au profit des agents des Impôts sur le thème suivant : la formation des formateurs sur l'exploitation des données du Système de Gestion des Machines Electroniques de Facturation (SyGMEF).

Cette formation a été animée par l'expert technique du groupement qui accompagne la DGI dans la réforme de la facturation électronique.

[\*Lire l'article ...\*](#)



## **RCA** – Création d'une brigade de sensibilisation et de recouvrement de l'impôt foncier et digitalisation du ministère chargé des Finances et du Budget

### **Création d'une brigade de sensibilisation et de recouvrement de l'impôt foncier**

Le personnel du ministère chargé des Finances et du Budget s'est réuni afin de participer à la cérémonie de levée des couleurs que présidait le ministre Hervé NDOBA. Le ministre chargé des Finances et du Budget a annoncé la nouvelle de la création d'une brigade de sensibilisation et de



recouvrement de l'impôt foncier. Cette brigade sera opérationnelle dès le 1<sup>er</sup> octobre 2021, et sera dotée de tous les moyens nécessaires à l'exercice de sa mission qui consistera notamment, à sensibiliser les citoyens sur le respect de leurs obligations déclaratives en matière d'impôt foncier, et à contrôler la régularité de la situation foncière de toutes les propriétés au regard des contribuables exigibles.

[Consulter l'article ...](#)

## Digitalisation du ministère chargé des Finances et du Budget

Afin d'évaluer et de faire le bilan à mi-parcours des réformes digitales induites par le ministère chargé des Finances et du Budget, le ministre Hervé NDOBA a présidé une réunion d'échanges avec l'entreprise CYBASTION dont la filiale locale dénommée KODETECH opère à Bangui. Dans le cadre de la dématérialisation des procédures de déclaration et de paiement des impôts et taxes, à la faveur des technologies de l'information et de la communication, le ministère des Finances et du Budget a signé en décembre 2020, une convention avec l'entreprise CYBASTION, basée aux Etats-Unis. Ces réalisations numériques visent à simplifier et à dématérialiser les procédures, en vue de créer un impact positif sur l'élargissement de l'assiette fiscale et de sécuriser les recettes intérieures. De la présentation des responsables de l'entreprise CYBASTION, il ressort que la mise en œuvre du projet a connu des évolutions positives. Toutefois, des facteurs bloquants ont été évoqués au cours de cette réunion. Aussi, le ministre a-t-il instruit ses proches collaborateurs et les autres acteurs du projet de tout mettre en œuvre afin de respecter les échéances fixées aux termes de la convention.

[En savoir plus ...](#)



### RDC – Campagne sur la culture fiscale de la population

La coordination du changement de mentalité à travers son coordonnateur M. Pierre KAMBUDIA a présidé une réunion à l'intention des régies financières, le vendredi 27 août 2021, sous le thème : « j'aime mon pays la RDC, je paie les impôts et taxes ».

Cette réunion a été l'occasion pour évaluer le travail abattu par ses experts et procéder au lancement de la campagne sur la culture fiscale de l'ensemble de la population Congolaise.

[Plus d'informations ...](#)



### TOGO – Adhésion au Cadre inclusif sur le BEPS, coopération bilatérale avec la Guinée-Bissau et lutte contre la corruption

## Le Togo adhère au Cadre inclusif sur le BEPS

Le Togo se joint aux efforts de la communauté internationale pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales en adhérant au Cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfice

(BEPS) de l'OCDE/G20. 140<sup>ème</sup> Etat membre du Cadre inclusif, le Togo aura pour mission de collaborer avec les autres Etats membres à la mise en œuvre des 15 recommandations BEPS visant à lutter contre l'évasion fiscale, à assurer la cohérence des règles fiscales internationales et à créer un environnement fiscal transparent.

[Consulter l'article ...](#)

## L'OTR inspire la Guinée-Bissau

Une délégation de haut niveau de la République Bissau-Guinéenne a effectué depuis à compter du lundi 19 juillet 2021, une mission d'étude auprès de l'OTR. L'objectif était de s'inspirer des réformes entreprises et initiatives prises par l'OTR pour la perception de la TVA.

L'Office est référencé par de grandes institutions comme un modèle dans la mise en place des principes de perception de la TVA suivant les normes communautaires et les recommandations du FMI, de la Banque Mondiale et de l'OCDE.

[En savoir plus ...](#)

## L'OTR outille les médias pour une lutte efficace contre la corruption

Après la partie septentrionale du pays, les journalistes des médias des régions maritimes et des plateaux ont été à l'école des techniques de collecte et de traitement de l'information sur la corruption. La formation a eu lieu à Kpalimé du 2 au 3 Septembre 2021. L'initiative soutenue par l'OTR vise à outiller les professionnels des médias pour une action concertée de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux.

[Lire l'article ...](#)

## **EVENEMENTS A VENIR**

- *1<sup>ère</sup> Conférence technique du NTO*
- *Séminaire des responsables du contrôle fiscal au Bénin*
- *OCDE-CREDAF : Séminaire sur les conventions fiscales*

### ○ **1<sup>ère</sup> Conférence technique du Network of Tax Organisations (NTO)**

La 1<sup>ère</sup> Conférence technique du NTO se tiendra en mode visioconférence, du 19 au 21 octobre 2021, sur le thème « **Renforcer les partenariats pour mieux lutter contre les flux financiers illicites liés à la fiscalité** ». Des représentants de plus de 170 administrations fiscales du monde entier sont attendus à cet événement où ils vont se réunir pour partager leurs expériences en matière de lutte contre la criminalité fiscale.

Pour rappel, la conférence sera consacrée à la question de l'élargissement des collaborations pour lutter contre la fraude fiscale. D'une part, elle vise à analyser les meilleures pratiques internationales actuelles en matière de lutte contre les flux financiers illicites. D'autre part, elle servira également de plate-forme mondiale pour identifier et explorer les approches possibles et les contributions futures des organisations fiscales régionales constituant le NTO pour renforcer la coopération internationale et interinstitutionnelle entre les administrations fiscales et d'autres organismes gouvernementaux dans la lutte contre les infractions fiscales.

A travers l'organisation de cette conférence, le réseau vise à élargir l'espace de partage d'expériences et des meilleures pratiques parmi le public international des administrations fiscales membres des différentes organisations régionales et internationales constituant le NTO (ATAF ; ATAIC ; CATA ; CIAT ; COTA ; CREDAF ; IOTA ; PITAA ; WATAF).

[Visiter le site du NTO ...](#)

#### ○ *Séminaire des responsables du contrôle fiscal*

Le CREDAF organise, en partenariat avec la Direction générale des Impôts (DGI) du Bénin, un séminaire des responsables du contrôle fiscal, les **17 et 18 novembre** prochains à **Cotonou (Bénin)**, sur le thème « **le contrôle fiscal à l'ère du numérique : défis et opportunités** ». Organisé dans le prolongement du séminaire de Madagascar qui s'est tenu en octobre 2019 à Antananarivo sur le thème "*Le contrôle fiscal – Travailler ensemble*", ce séminaire vise à poursuivre la réflexion et les échanges sur des sujets d'intérêt commun pour les responsables du contrôle fiscal.

Pour rappel, à la faveur du séminaire de Madagascar, un réseau des responsables du contrôle fiscal a été mis en place, consacrant ainsi une approche de travail complémentaire à la nouvelle stratégie du CREDAF articulée autour de thèmes pluriannuels. Cette approche par grands métiers a pour objectif de permettre une meilleure atteinte des objectifs poursuivis dans le cadre des missions de l'administration fiscale. Ainsi, elle devrait être adossée à la mise en place de réseaux permanents suivant ces métiers (ex : club ou réseau des responsables du Contrôle fiscal, club ou réseau des Directeurs des systèmes d'information, ...).

[Consulter le site du CREDAF ...](#)

#### ○ *OCDE-CREDAF – Séminaire sur les conventions fiscales*

L'OCDE organise, en partenariat avec le CREDAF, un atelier virtuel de formation sur les conventions fiscales internationales, qui se tiendra du 8 au 10 décembre prochains. A un moment où la communauté internationale vient de trouver un accord historique en matière de fiscalisation de l'économie numérique, cet atelier vise à renforcer les capacités des fonctionnaires des administrations fiscales chargés de la gestion (négociation, suivi, ...) des conventions fiscales. En outre, ces ateliers co-organisés avec l'OCDE auront pour objet de fournir de l'assistance technique aux pays du CREDAF dans le cadre de la mise à jour des conventions fiscales suite à l'accord BEPS.

### [Centre interaméricain des administrations fiscales \(CIAT\)](#)

Le CIAT) et le Secrétariat de l'initiative « Inspecteurs des impôts sans frontières (IISF) » se sont lancés dans une nouvelle collaboration dans la lutte contre la criminalité fiscale et financière en Amérique latine. Les enquêtes fiscales pénales présentent un intérêt particulier pour de nombreux pays d'Amérique latine, en particulier pour ceux qui sont signataires de la Déclaration de Punta del Este (Déclaration), un engagement envers la transparence fiscale, l'échange d'informations et la lutte contre les flux financiers illicites (FFI) à travers une stratégie à plusieurs volets. Comme l'a signalé le CIAT, les FFI sont une préoccupation pour tous les pays, mais en particulier pour les pays en développement, car ils privent les gouvernements de ressources indispensables qui pourraient aider à financer les objectifs du développement durable. Ces questions sont au cœur même de l'agenda mondial actuel pour le développement durable. Les manques à gagner pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (ALC) sont estimés à des sommes substantielles chaque année en raison de problèmes d'abus fiscaux transfrontaliers. Les principaux domaines de soutien sont l'évaluation des risques fiscaux, les renseignements fiscaux, le contrôle des entreprises multinationales et des transactions internationales, les processus de collecte des impôts, la transparence fiscale et l'échange d'informations, les systèmes de facturation électronique, le développement des ressources humaines et les problèmes technologiques généraux associés aux processus d'administration fiscale.

[Lire l'article ...](#)

### [Organisation de coopération et de développement économiques \(OCDE\)](#)

#### **Adhésion de 130 pays et juridictions à un nouveau cadre pour la réforme fiscale internationale**

130 pays et juridictions ont rejoint un nouveau plan à deux piliers visant à réformer les règles fiscales internationales et à garantir que les entreprises multinationales paient une juste part d'impôt partout où elles opèrent. 130 pays et juridictions, représentant plus de 90 % du PIB mondial, ont adhéré à la Déclaration établissant un nouveau cadre pour la réforme fiscale internationale. Un petit groupe des 139 membres du Cadre inclusif n'a pas encore rejoint la Déclaration pour le moment. Les autres éléments du cadre, y compris le plan de mise en œuvre, seront finalisés en octobre. Le cadre met à jour les éléments clés du système fiscal international centenaire, qui n'est plus adapté à une économie mondialisée et numérisée du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Le paquet à deux piliers - le résultat de négociations coordonnées par l'OCDE pendant une grande partie de la dernière décennie - vise à garantir que les grandes entreprises multinationales (EMN) paient des impôts là où elles opèrent et réalisent des bénéfices, tout en ajoutant la certitude et la stabilité indispensables à la fiscalité internationale.

Le premier pilier garantira une répartition plus équitable des bénéfices et des droits d'imposition entre les pays en ce qui concerne les plus grandes multinationales, y compris les entreprises numériques. Il réattribuerait certains droits d'imposition sur les multinationales de leur pays d'origine aux marchés où elles exercent des activités commerciales et réalisent des bénéfices, que les entreprises y soient physiquement ou non.

Le deuxième pilier vise à mettre un plancher sur la concurrence en matière d'impôt sur les sociétés, par l'introduction d'un taux d'imposition minimum mondial sur les sociétés que les pays peuvent utiliser pour protéger leur assiette fiscale.

Le paquet à deux piliers apportera un soutien indispensable aux gouvernements qui ont besoin de lever les revenus nécessaires pour réparer leurs budgets et leurs bilans tout en investissant dans les services publics essentiels, les infrastructures et les mesures nécessaires pour aider à optimiser la force et la qualité pour la récupération de l'après-Covid.

[\*Consulter l'article ...\*](#)

### **Administration fiscale : Vers un travail à distance durable dans un environnement post-Covid-19**

La pandémie de Covid-19 a entraîné un changement important dans la plupart des administrations fiscales, notamment en direction d'un travail à distance pour de nombreux membres de leur personnel. Alors que les administrations fiscales examinent la forme du lieu de travail après la pandémie, beaucoup examinent les options pour un certain degré de poursuite du travail à distance pour les employés à plus long terme. Un tel changement doit être soigneusement examiné car il touche de nombreux aspects d'une organisation, des technologies de l'information à la politique de l'emploi et à la culture organisationnelle.

Cette note explore certaines des questions clés que les administrations fiscales peuvent souhaiter prendre en compte lors de la conception de politiques, de processus et d'orientations en matière de travail à distance afin de garantir que le travail à distance à plus long terme est durable à la fois pour l'administration fiscale dans son ensemble et pour les employés individuels.

[\*En savoir plus ...\*](#)

### **Données sur l'importance des discussions sur la réforme fiscale internationale**

Les données de cette publication montrent que l'impôt sur les sociétés est une source importante de recettes fiscales pour les gouvernements afin de financer les services publics essentiels, en particulier dans les économies de marché en développement et émergentes. En moyenne, l'impôt sur les sociétés représente une part plus élevée du total des impôts en Afrique (19,2 %) et en Amérique latine et aux Caraïbes (15,6 %) que dans les pays de l'OCDE (10 %).

Les données montrent également que les taux statutaires de l'impôt sur les sociétés (IS) ont diminué dans presque tous les pays au cours des deux dernières décennies. Sur 111 juridictions, 94 avaient des taux d'IS inférieurs en 2021 par rapport à 2000, tandis que 13 juridictions avaient le même taux d'imposition et seulement 4 avaient des taux d'imposition plus élevés.

Les nouvelles données de déclaration pays par pays fournissent également des informations agrégées sur les activités fiscales et économiques mondiales d'environ 6 000 groupes d'entreprises multinationales ayant leur siège dans 38 juridictions et opérant dans plus de 100 juridictions dans le monde.

[\*Plus d'informations ...\*](#)

## Adhésion du Togo au Cadre inclusif sur le BEPS

Collaborant sur un pied d'égalité avec tous les autres membres du Cadre inclusif, le Togo participera à la mise en œuvre du paquet BEPS de 15 mesures pour lutter contre l'évasion fiscale, améliorer la cohérence des règles fiscales internationales et assurer un environnement fiscal plus transparent.

Par son adhésion, le Togo s'est également engagé à relever les défis fiscaux liés à la numérisation de l'économie en rejoignant le plan à deux piliers visant à réformer les règles fiscales internationales et à garantir que les entreprises multinationales paient une juste part d'impôt partout où elles opèrent, ce qui porte à 134 le nombre total de juridictions participant à l'accord.

## Adhésion de l'Algérie au Forum mondial de l'OCDE

L'Algérie rejoint la lutte internationale contre l'évasion fiscale en devenant le 163<sup>ème</sup> membre du Forum mondial sur la transparence et l'échange d'informations à des fins fiscales. Comme tous les autres membres, l'Algérie participera sur un pied d'égalité et s'engage à lutter contre l'évasion fiscale par la mise en œuvre des normes internationalement reconnues de transparence et d'échange d'informations à des fins fiscales - à la fois l'échange d'informations sur demande et l'échange automatique d'informations.

Les membres du Forum mondial comprennent tous les pays du G20, tous les membres de l'OCDE, tous les centres financiers internationaux et un grand nombre de pays en développement.

***Cette lettre d'information est la vôtre. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour l'améliorer et à nous communiquer les informations concernant votre pays ou votre administration que vous aimeriez voir figurer dans le prochain numéro.***